



**WEBINAIRE DU LUNDI
27 NOVEMBRE 2023 – 10 h – 12 h**

THÈME : épreuve E 7 et épreuve E 8

du BTSA VITICULTURE-ŒNOLOGIE



ÉPREUVE E7

UNE PRÉSENTATION

- 1) LE CADRE RÉGLEMENTAIRE
 - 2) LES SUPPORTS DE L'ÉPREUVE E 7
 - 3) L'ÉVALUATION ORALE
 - 4) LECTURE ET COMMENTAIRE DE LA GRILLE
 - 5) QUELQUES EXEMPLES
 - 6) LA GRILLE ÉVALUATION DE L'ÉPREUVE E 7
 - 7) RÉPONSES AUX QUESTIONS
-

ÉPREUVE E 7

Note de service DGER/SDS 2022-79 du 28 Janvier 2022

- Épreuve terminale orale ;
 - S'appuie sur un dossier et une fiche individuelle ;
 - Évalue les démarches scientifiques et techniques mises en œuvre par le candidat pour traiter une problématique technico-économique ;
 - Terme « problématique » : doit être entendu au sens large : situation, problème, questionnement, projet
 - La problématique traitée a une relation étroite avec le référentiel d'activités et les **SPS** du champ de compétences « Pilotage stratégique de la production ».
-

ÉPREUVE E 7

- Le candidat est évalué sur sa capacité à répondre à une problématique vitivinicole relevant de la stratégie de production ;
 - Les réponses apportées ne peuvent pas être exclusivement bibliographiques ;
 - Les réponses nécessitent la mise en place et la justification, au niveau BTSA, d'une véritable méthodologie de résolution du problème ;
 - Les éléments de méthodologie et les évolutions proposées doivent être en accord avec le fonctionnement et les valeurs de l'organisation ou entreprise concernée ;
 - L'ensemble des dimensions de la durabilité est exploré par le candidat.
-

LES SUPPORTS DE L'ÉPREUVE E 7

- Dossier de 15 pages maximum annexes comprises.
 - **Traite d'une problématique technico-économique vécue par le candidat.**
 - **Dans le dossier sont présents :**
 - **La stratégie de production actuelle, son évaluation et ses marges de progrès ;**
 - **La proposition d'évolution du système de production actuel ainsi que le jeu de contraintes retenu par le candidat.**
 - La fiche de synthèse de deux pages A4 maximum présente les points essentiels de l'étude :
 - **Contexte ;**
 - **Problématique ;**
 - **Évaluation du système initial ;**
 - **Proposition d'évolution du système de production actuel.**
-

ÉPREUVE E 7

- Le dossier et deux exemplaires de la fiche de synthèse : transmission à un seul correcteur (modalités communiquées par l'autorité académique) ;
- Lors de l'harmonisation de l'épreuve : prise de connaissance du contenu de la fiche.

Tout candidat qui n'aura pas transmis son dossier et les fiches ne sera pas autorisé à présenter l'épreuve E 7 et ne pourra donc être évalué.

ÉPREUVE E 7 : ORAL (30 mn)

- **Présentation de 10 mn**
 - Problématique contextualisée ;
 - Méthodologie déployée pour répondre à cette problématique ;
 - Proposition d'évolution du système de son analyse réflexive sur :
 - la proposition ;
 - la méthodologie déployée.

 - **Débat de 20 mn permettant** de préciser et/ou approfondir des éléments du dossier, de l'oral ;

 - **L'utilisation d'un support est autorisée**
2 évaluateurs :
 - Viticulture-œnologie
 - SESG intervenant dans la spécialité.
-

ÉPREUVE E 7 : Lecture et commentaire de la grille

- **Proposition d'évolution** : l'évolution du système de commercialisation n'est pas recevable : BTS TC;
 - L'approche globale est mobilisable mais pas exigible ;
 - Il est indispensable d'analyser « le système entreprise » pour pouvoir faire une évaluation et des propositions contextualisées et cohérentes avec ce système entreprise ;
 - **De la part du candidat, cela nécessite** une prise en compte et une analyse de l'entreprise dans son contexte.
-

- **L'AGEA** peut servir mais il faut aller plus loin ;
 - C'est un outil comme Perf EA (ne pas le considérer comme une fin en soi) ;
 - Il s'agit d'analyser un système vitivinicole ;
 - La stratégie de production n'est pas la stratégie de l'entreprise ;
 - L'analyse **économique et financière détaillée** est indispensable pour traiter pleinement certaines problématiques mais elle n'est pas systématiquement attendue. En revanche, **les implications économiques des choix sont attendues** (l'analyse est obligatoirement multicritères).
 - Mais le système ne doit pas être déconnecté de l'entreprise et de son contexte.
-

- L'évaluation de durabilité du système vitivinicole étudié s'opère grâce à des indicateurs choisis en accord avec la finalité de l'évaluation du système vitivinicole et avec les enjeux (lien avec l'analyse de contexte) ;
 - L'analyse des marges de progrès vise à mettre en évidence les points qui contribuent à améliorer ou à détériorer la durabilité ;
 - Le choix des indicateurs est à l'initiative du candidat ;
 - Il peut s'inspirer des diagnostics de durabilité existants à condition qu'ils soient adaptés ;
 - Des indicateurs sont cités p.9 et p.10 dans le document d'accompagnement M 4. Il faut toutefois vérifier qu'ils sont adaptés à l'échelle système vitivinicole.
-

- Par la suite, il faut analyser cette évaluation pour en déduire les marges de progrès possibles en mobilisant des références technico-économiques extérieures ou internes à l'exploitation.
 - De l'évaluation de cette stratégie, en découle une exploration de différents scénarios pour en proposer un.
 - Le candidat analyse :
 - Les conséquences de ce scénario (personnel, temps de travail, matériel ...) ;
 - Les freins (ex manque de main d'œuvre ...) ;
 - Les conditions de réussite ;
 - L'évolution des indicateurs de durabilité.
 - Le candidat doit être capable de prendre du recul face aux évolutions proposées (doit en ressortir une plus-value).
-

Des exemples

Exemple 1 :

- L'entreprise a choisi dans sa stratégie de ne plus produire d'AOP mais des IGP. Prendre alors l'ITK de production d'IGP.
 - Il a alors été mis en lumière que le choix de l'IGP implique l'atteinte de rendements de 80 hl/ha au lieu des 60 hl/ha en AOP. Indicateurs possibles : rendements (voir les déclarations de récolte) sont-ils atteints ? Pour ce faire, ils ont dû utiliser plus d'engrais : unités N/ha , plus de remplacements de ceps (nb ceps achetés...) , heures de travail sup dans les vignes, évolution des arrêts de travail.....
-

Exemple 2 :

- Un viticulteur charentais veut arrêter sa production de vin de Pays Charentais. Il envisage le réencépagement en Ugni-Blanc et l'installation d'un alambic.
- ACT : le réencépagement est judicieux. Qu'en est-il à LT ?

Concernant l'installation d'un alambic, c'est plutôt le contraire.

=> Rôle du jury : vérifie la cohérence du choix

Exemple 3 :

- Un viticulteur veut changer de stratégie culturelle suite aux changements réglementaires actuels ou pressentis, notamment concernant le respect de l'environnement.

Il veut évaluer l'état actuel de sa stratégie culturelle.

- Pour ce faire, il fait appel à divers indicateurs de durabilité : capacité d'emprunts, temps de travaux, IFT.... Il les compare à des données locales ou bibliographiques.

Vont apparaitre des écarts/ à ces valeurs.

De là, l'étudiant propose des pistes d'amélioration.

- L'étudiant analyse ces pistes, et met en évidence des freins possibles : augmentation du risque de gel printanier, temps de travaux augmentés, présence d'un opérateur avec le robot ...

Évaluation des différentes pistes aussi bien techniques qu'économiques.

Exemple 4 :

- Il y a 5 ans, l'entreprise est passée en bio et elle souhaite faire un point sur cette pratique. Pour ce faire, elle juge pertinent d'évaluer plusieurs indicateurs, comme par exemple les volumes récoltés, l'IFT, le chiffre d'affaires/bénéfice, capacité d'emprunts, temps de travail, la pénibilité, progression des ventes....
- Puis elle compare les scores obtenus à des valeurs de référence (locales, bibliographiques...).

Apparaissent des écarts.

Suite à ces écarts, l'étudiant propose des pistes d'amélioration en analysant leurs répercussions en termes sociaux, environnementaux, économiques.

Évaluation épreuve E 7 : Grille

- Une seule grille pour l'écrit et l'oral ;
 - Les points sont attribués par critères et non par indicateurs ;
 - Tous les indicateurs de la grille ne sont pas systématiquement utilisés pour l'évaluation : les indicateurs adaptés sont activés en lien avec le sujet.
-

Capacités	Critères	Indicateurs	Aide à l'interprétation des indicateurs	Attribution du ++ si le candidat a su :
C7.1. Évaluer une stratégie de production	Lisibilité de la stratégie 7 points	• Caractérisation du système vitivinicole étudié • Mise en évidence des valeurs, objectifs, contexte de l'entreprise • Sélection des marqueurs de la stratégie	• Marqueurs : Il s'agit de caractériser la stratégie à l'aide de mots clés significatifs par exemple(cf C31 qui utilise aussi ce terme de marqueurs). Ceux sont des éléments factuels. Ne pas confondre avec la finalité. • exemple : changement du format de bouteille (moyens donc peut constituer marqueur) liée à une stratégie marketing (=finalité)	• combiner plusieurs entrées pour caractériser le système • • distinguer valeur objective en relation avec le contexte au sens large • • Distinguer marqueurs et finalités et repérer les marqueurs principaux

Capacités	Critères	Indicateurs	Aide à l'interprétation des indicateurs	Attribution de ++ si le candidat a su
C7.1. Évaluer une stratégie de production	Rigueur de l'évaluation de la durabilité du système vitivinicole 7 points	- Indicateurs pertinents au regard de la finalité de l'évaluation - Évaluation suivant les 3 dimensions de la durabilité - Interprétation de l'évaluation	- Comment le candidat évalue la stratégie mise en place. - Indicateur sociaux, environnementaux ou économiques qualitatifs (ambiance de travail) ou quantitatifs (heure de travail effectuées). - Indicateurs « maisons » et subjectifs possibles. - Pondération possible des 3 dimensions de la durabilité. - Évaluation des conséquences	

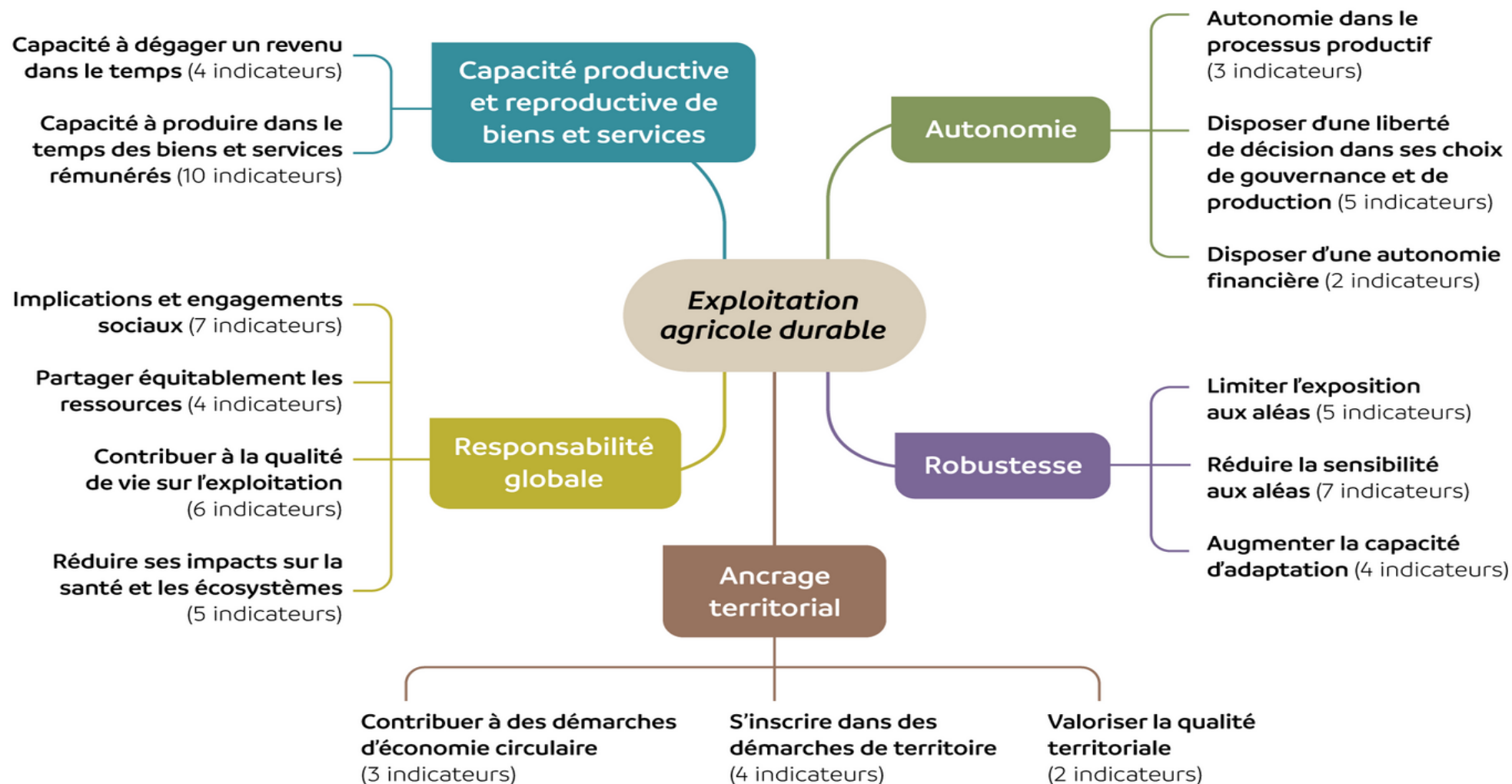
Capacités	Critères	Indicateurs	Aide à l'interprétation des indicateurs	Attribution de ++ si le candidat a su
C7.1. Évaluer une stratégie de production	Bien-fondé des marges de progrès identifiées 6 points	• Identification des marges de progrès possible • Prise en compte du contexte externe et interne de l'entreprise • Mobilisation de références technico-économiques •	• Travail critique sur l'écart mesuré avec le point de référence (exemple : ancienne référence du domaine, comparaison avec des références d'un autre domaine, avec des moyennes par bassin...). • Être capable de justifier le choix de ses références.	

Capacités	Critères	Indicateurs	Aide à l'interprétation des indicateurs	Attribution de ++ si le candidat a su
C7.2. Proposer une évolution du système vitivinicole de l'entreprise	Validité du système vitivinicole proposé 6 points	• Proposition d'une évolution du système vitivinicole en rupture ou pas à pas • Cohérence technico-économique du nouveau système • Mise en évidence de la plus-value attendue du système proposé (éléments chiffrés et non chiffrés de la mise en place)	• « Rupture » = reconception globale du système • « Pas à pas » = substitution au sein du système • Voir grille ESR HILLS • Les 2 niveaux sont acceptés, mais un seul suffit pour évaluer ce critère • On est sur des scénarios • Est-il acceptable économiquement, socialement, environnementalement, apporte-t-il de la résilience au système. • Montrer la cohérence ou les incohérences. • Discussion de la faisabilité • Présenter les pistes explorées. • Expliquer ce qui a amené à prendre plutôt cette piste.	

Capacités	Critères	Indicateurs	Aide à l'interprétation des indicateurs	Attribution de ++ si le candidat a
C7.2. Proposer une évolution du système vitivinicole de l'entreprise	Présentation des conséquences de la mise en place du nouveau système 7 points	• Diversité des conséquences • Prise en compte du temps court et du temps long • ...	• Si...alors...quels sont les conditions de réussites ou de fragilisation....Mon maître de stage a dit que à proscrire....	

Capacités	Critères	Indicateurs	Aide à l'interprétation des indicateurs	Attribution de ++ si le candidat a:
C7.2. Proposer une évolution du système vitivinicole de l'entrepris	Identification des freins et leviers à la mise en place du nouveau système 7 points	• Prise en compte du contexte • Prise en compte des caractéristiques internes de l'entreprise • Réflexivité, prise de recul	• Montrer les compromis faits, le jeu de contraintes qui conditionne la plus-value. • Envisager différentes échéances (LT, MT, CT)	

L'approche évaluative selon les cinq propriétés de l'exploitation agricole durable

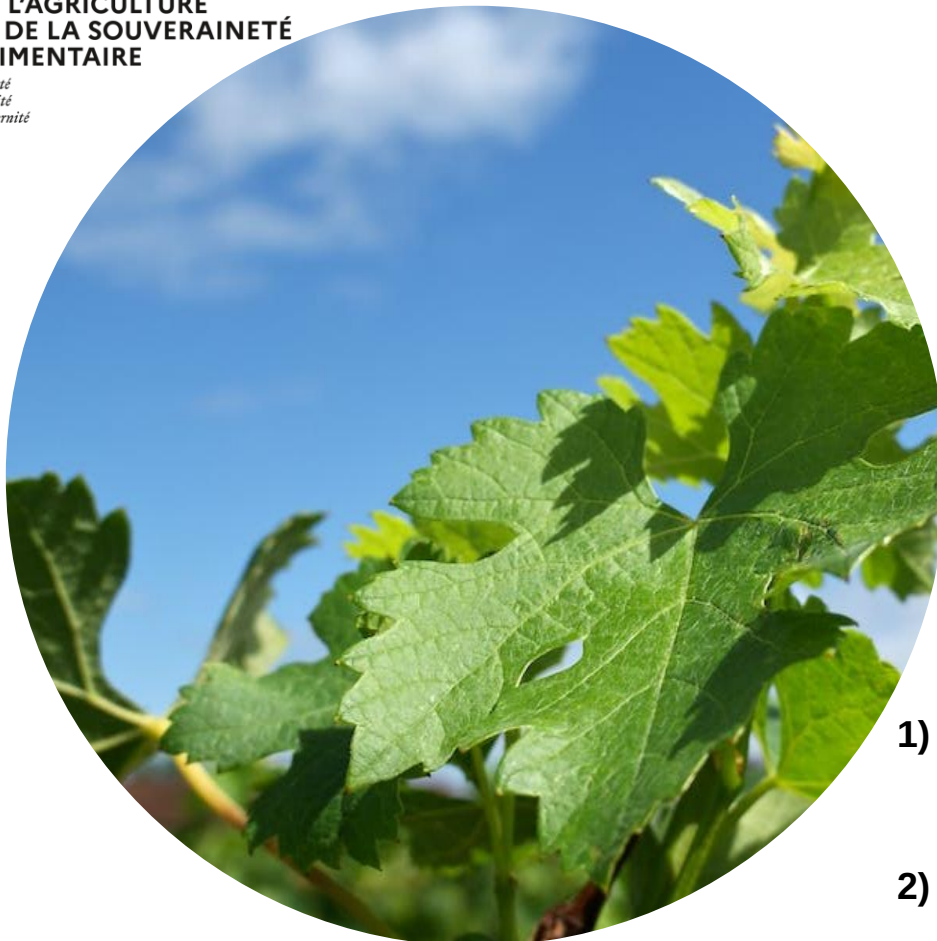


Carte heuristique des cinq propriétés d'une exploitation agricole durable avec ses quinze branches

Merci pour votre attention

&

Questions / réponses



ÉPREUVE E8

UNE PRÉSENTATION

- 1) « L'ESPRIT » DE L'ÉPREUVE...
QUELLES DIFFÉRENCES AVEC L'E7?
- 2) DES EXEMPLES...
- 3) E8 = ACCOMPAGNEMENT DU CHANGEMENT TECHNIQUE
- 4) LA GRILLE ÉVALUATION ÉPREUVE E 8
- 5) RÉPONSES AUX QUESTIONS

« L'ESPRIT » DE L'ÉPREUVE...

- **Toute entreprise ou organisation évoluent => elles mettent en place des actions techniques pour atteindre un but dans une stratégie plus globale.**
 - **Or cette voie vers un progrès est souvent semée d'embûches, et des points de blocage apparaissent.**
 - **Le but de cette épreuve est que l'étudiant accompagne le processus d'amélioration, en participant à « débloquer » un problème technique qui se pose dans cette voie.**
-

Capacités attendues

C8.1. Formaliser un plan d'action en faveur du changement technique

C8.2. Produire des références techniques

C8.3. Formuler des conseils

Finalités liées au
changement technique



Objectifs

- 1) Identifier ces finalités, les objectifs, ... bref la dynamique en cours pour changer
Champ de la 8.1

- 3) A un moment donné, l'entreprise « butte » sur un pb pour lequel elle veut un éclairage
Champ de la 8.1

- 2) Pour un obj donné, plusieurs actions ont été conduites, avec +/- de succès
Champ de la 8.1

Plusieurs actions
possibles à mener
pour avancer

Plusieurs actions
menées

Action conduite par
l'étudiant

Plusieurs actions
menées, avec +/-
de succès

- 4) L'étudiant cherche des solutions possibles (biblio, blogs...). Il trouve une action possible pour éclairer la décision. Il produit des données fiables adaptées au contexte
Champ de la 8.2

- 5) L'étudiant communique ses résultats, il montre comment son étude a éclairé la décision, qu'en a fait l'entreprise, en quoi cela aide à avancer et poursuivre le processus d'atteinte de l'obj.... Bref: valoriser les données dans cette entreprise: c'est le « média »
Champ de la 8.3

Quelles différences avec l'E7?



D'après **La démarche stratégique TRAME**

Des exemples...

Exemple 1:

- L'entreprise est dans une stratégie « baisse d'intrants ».
 - Au chai, cela se traduit par l'objectif : baisse des doses de SO₂. L'entreprise a déjà mis en place plusieurs actions: achat table de tri, levurage...
 - Or des problèmes dus à *Brettanomyces* sont récurrents. L'entreprise bloque sur cette situation et appelle à être aidée, éclairée pour poursuivre son processus d'amélioration technique et ainsi atteindre son objectif.
 - C'est alors que l'étudiant réfléchit sur la question. Il fait appel à des données brutes = données biblio, dires d'experts (conférences, forums Internet, réseaux sociaux, essais réalisés sur l'entreprise même...)
 - Il en découle plusieurs actions techniques à mettre en place pour résoudre le pb.
-

- L'étudiant peut mettre en place un essai pour tester une technique (par ex: la bioprotection), et ce, pour aider à éclairer ou convaincre les acteurs de l'entreprise. Cet essai lui permet d'obtenir des données de référence adaptées au contexte de l'entreprise, qu'il confronte aux données brutes. L'essai n'est pas forcément aussi « strict » que l'ex-E71 (pas forcément de témoin...).
 - L'étudiant peut aussi n'effectuer qu'une étude bibliographique sérieuse afin d'en recueillir des données brutes fiables. S'il démontre que les données brutes peuvent être reprises « telles quelles » car obtenues dans des conditions identiques à celles du contexte entreprise, alors ces données brutes deviennent des données de référence.
 - Le traitement des données est indispensable. Il appelle une série possible d'outils, dont l'outil statistique. Ce traitement valide les références produites.
 - Enfin, l'étudiant établit un retour réflexif sur cette expérience: quelle valorisation de son étude ? Comment a-t-il communiqué les résultats? Est-ce que cela a permis d'avancer? Qu'en a fait l'entreprise? A-t-elle été convaincue par la démarche, les résultats? C'est ce que l'on appelle « le média ».
-

Autre exemple rapide :

- L'entreprise cherche à réduire ses intrants. Dans les parcelles, l'entreprise fertilise par apports d'engrais chimiques. Il convient de trouver une solution alternative.
 - L'étudiant étudie divers systèmes et trouve des résultats fiables dans la bibliographie, applicables directement sur l'entreprise (car mêmes cépages, mêmes attentes vins, mêmes contraintes agronomiques....). Il aboutit à utiliser tel engrais vert.
 - Il communique ces résultats au porteur de projet qui met en place une technique.
 - Il fait un retour sur cette expérience : comment a-t-il fait pour communiquer ses résultats (à qui ? Par quel moyen ?...) et fait un retour sur cette expérience. Il peut par exemple analyser pourquoi l'entreprise n'a in fine pas retenu cette technique pourtant fiable et adaptée à son contexte, quels ont été les freins, les conséquences dans le temps court,.....
-

E8 = ACCOMPAGNEMENT DU CHANGEMENT TECHNIQUE

- S'appuie sur deux fiches produites A4 par le candidat.
 - Fiches élaborées à partir de situations professionnelles impliquant un processus de changement technique.
 - Ces situations professionnelles ont été vécues « à partir de situations professionnelles impliquant un processus de changement technique qu'il a vécues durant sa formation de niveau 5 » (donc pas forcément appui sur le stage).
 - Ce processus de changement technique n'est pas piloté par le candidat mais il y participe en qualité d'acteur.
 - Ce processus est piloté par un/des animateur(s) de projet.
 - Il peut impliquer une ou plusieurs organisation(s) ou entreprise(s) du secteur vitivinicole.
-

- Une fiche porte sur la production de références techniques.
 - L'autre porte sur la formulation de conseils en vue d'éclaircir des prises de décision dans un contexte d'accompagnement technique.
 - La dimension agroécologique est obligatoirement impliquée dans les fiches présentées par le candidat.
 - Pour la production de références, le candidat mobilise la méthodologie de son choix : expérimentation factorielle, essai système, enquête, travail bibliographique ...
 - La fiche de production de références techniques peut comprendre une annexe.
-

Finalités liées au
changement technique



Objectifs

- 1) Identifier ces finalités, les objectifs, ... bref la dynamique en cours pour changer
Champ de la 8.1

- 3) A un moment donné, l'entreprise « butte » sur un pb technique pour lequel elle veut un éclairage
Champ de la 8.1

- 2) Pour un obj donné, plusieurs actions ont été conduites, avec +/- de succès
Champ de la 8.1

Plusieurs actions
possibles à mener
pour avancer

Plusieurs actions
menées

Action conduite par
l'étudiant

Plusieurs actions
menées, avec +/-
de succès

- 4) L'étudiant cherche des solutions possibles (biblio, blogs...). Il trouve une action possible pour éclairer la décision. Il produit des données fiables adaptées au contexte
Champ de la 8.2

- 5) L'étudiant communique ses résultats, il montre comment son étude a éclairé la décision, qu'en a fait l'entreprise, en quoi cela aide à avancer et poursuivre le processus d'atteinte de l'obj.... Bref: valoriser les données dans cette entreprise: c'est le « média »
Champ de la 8.3

Capacités	4.2/ Grille commentée Critères	Indicateurs	Explications
C8.1. Formaliser un plan d'action en faveur du changement technique	Lisibilité de la problématique technique accompagnée et de la méthodologie retenue 10 points	• Identification de la question traitée • Identification des acteurs impliqués • Identification des enjeux ou politiques impliqué(e)s • Mise en évidence de la temporalité du plan d'action • Repérage des actions et de leur enchaînement • Mise en évidence de la gouvernance du projet • Mise en évidence des indicateurs de réussite de la mise en œuvre du plan d'action • ...	• La C8.1 est transversale....précise les grandes directions...les décisions... • Formaliser un plan d'action est différent de construire ! • Le candidat n'a pas à réaliser le plan d'action. Ne doit pas générer l'ordonnance. Les attendus portent sur ce qu'apporte l'apprenant dans le plan d'action qui est déjà établi. • Il faut entendre « plan d'action » comme trame générale. Il peut s'agir également de plans d'action locaux...relance de la production. Il peut y avoir plusieurs plans d'action... • Exemple de plan d'action : ecophyto, réduction d'intrant, adaptation au changement climatique... • Ce plan permet de redéfinir la stratégie...que veut-on améliorer...les enjeux... • ... • Tableau de bord...ne pas écarter les systèmes émergents... • ... • L'apprenant va s'approprier ce(s) plan(s) d'action et insérer/inscrire/articuler son action (C82 et C83) dans celui/ceux-ci.

Capacités	Critères	Indicateurs	Explications
C8.1. Formaliser un plan d'action en faveur du changement technique	Ampleur de la prise de recul sur la démarche et sur les résultats 10 points	• Réflexivité sur la méthodologie adoptée par l'animateur • ... • Analyse des écarts entre résultats obtenus et résultats attendus • ...	• L'apprenant est l'animateur ! • Objectif de l'animateur : convaincre le décideur ! • Pour le candidat : il n'est pas obligatoire de structurer l'oral en respectant l'ordre de la grille d'évaluation • Pour l'évaluateur : vérifier comment l'apprenant s'approprie ce plan et le changement induit. Savoir le retranscrire... 8.1 : le plan d'action = vision « macro »...l'escalier ! • Dans quelle grande histoire on s'inscrit ! • ...après, 8.2 et 8.3...vision « micro » ! on monte pas à pas les marches. On explore les étapes...L'apprenant accompagne sur une partie de l'escalier...parfois on recule d'une marche pour mieux franchir les suivantes. • L'apprenant est capable d'identifier une problématique technique et de définir à travers son introspection (production de références) les différentes pistes envisageables, de les hiérarchiser et de définir son champ d'action. • Remarque capitale : les indicateurs de la grille d'évaluation ne sont pas forcément tous utilisés. La note porte sur le critère ! • L'apprenant argumente, explicite les choix...montre la pertinence... • Analyse sa démarche de résolution et de propositions en lien avec le contexte de l'entreprise. • La C2.4 peut aider à ce niveau...

Capacités	Critères	Indicateurs	Explications
C8.2. Produire des références techniques	Rigueur du traitement de données brutes 10 points	• Sélection des données en lien avec la question technique traitée (la même que 81 ou pas) • Posture et démarche d'expérimentation • Traitement des données • Identification des points de vigilance ...	• La production de référence résulte du travail de l'apprenant. • Des données brutes existent. Dans un premier temps, le candidat doit les collecter, les sélectionner, les hiérarchiser. Il doit ensuite les contextualiser, pour produire des références spécifiques aux enjeux définis par le décideur dans le plan d'action. • Les données brutes peuvent émaner des dires d'experts, d'expérimentation, de revues scientifiques • Les données brutes sont mises à l'épreuve du contexte... • Doit-on écarter certaines valeurs qui ne seraient pas pertinentes selon le contexte ? • Le candidat vise à mettre à l'épreuve ces données brutes...peut on les exploiter ? que donner à voir ?...est ce pertinent, réaliste pour mon système ? • Mettre en lumière les points de vigilance. • L'expérimentation n'est pas obligatoire mais elle est possible.

Capacités	Critères	Indicateurs	Explications
C8.2. Produire des références techniques	Validité de l'interprétation des données 10 points	• Organisation des résultats • Rigueur de l'interprétation des données • Domaine de validité des données • Références produites ...	• Comprendre « posture et démarche expérimentale »...plus que « d'expérimentation ». • Le traitement de données s'appuie en fonction des situations (liste non exhaustive) sur le traitement statistique, la représentation de données (comparaison, hiérarchisation...) , l'analyse de tableau (tri, croisement...). • La collecte de données brutes est large : retour d'expériences, dires d'experts, conférences, réunion, webinaire... • Les données brutes peuvent être issues d'une réflexion hors filière vitivinicole : grande culture, arboriculture...(exemple sur les couverts végétaux, la matière organique...). Il conviendra d'établir un parallèle avec la filière vitivinicole (jusqu'où les données sont-elles robustes et donc transférables ?).

Capacités	Critères	Indicateurs	Explications
C8.3. Formuler des conseils	Qualité de la valorisation de références 10 points	• Choix du média et Présentation des résultats • Justification des choix opérés • Mise en perspective des données au regard des questions posées.. ...	• Mission de l'animateur : convaincre le décideur ! • Le média est le moyen de transmettre les références produites au décideur. • Faire prendre connaissance des références...tableau, schéma, compte rendu, visites... • L'apprenant valorise les résultats d'une expérimentation... fait un graphique, amène l'agriculteur sur la parcelle, organise une rencontre avec un technicien...tout cela fait office de « média et présentation des résultats » • Objectif de l'apprenant : trouver le meilleur média pour impliquer et éclairer le décideur dans sa décision ! • Impliquer le décideur à travers une transmission d'informations claires et pertinentes...si ce point s'avère fragile...attention on freine l'élan dans le changement de la part du décideur... • Mettre en lumière l'analyse. • Conforter avec d'autres résultats en plus de ceux utilisés. • Soulignons cependant que le lien n'est pas forcément nécessaire entre 8.2 et 8.3. Cependant quand cela est le cas, la mission pour l'apprenant est de traduire les références du 8.2 en conseil(s)...(8.3).

Capacités	Critères	Indicateurs	Explications
C8.3. Formuler des conseils	Adaptation des conseils à la situation 10 points	• Caractérisation de la situation et du public cible • Prise en compte du contexte (dont les acteurs) • Prise en compte de la transition agroécologique • Intégration et anticipation des obstacles • Prise en compte, dans une vision large, des déterminants à la prise de décision • Identification des bénéfices et des risques à différentes échéances • Construction d'un message contextualisé incitant au changement • Acceptabilité et pertinence des propositions au regard de la situation (qualité ou degré d'adaptation de la proposition à la situation) • Justification de la réponse opérationnelle /feuille de route coconstruite dans le cadre du plan d'action • Mise en évidence des nouvelles questions soulevées ...	• Ne pas chercher à évaluer tous les indicateurs pré listés....l'évaluation porte sur les « critères ». • Les déterminants au changement...les décisions sont prises...la temporalité...ceci sont des indications. • Message : comment le conseil est construit pour que le changement soit motivant pour le décideur.... Donner envie de progresser en montrant la pertinence... • Technicien et animateur...un lien avec la C 2.2 sur les compétences professionnelles peut être mis à profit. • Avoir une vision « FICHE CONTEXTE » dont l'objectif est de mettre en appétence le jury au cours des 10 min de prise de connaissance

Merci pour votre attention

&

Questions / réponses
